

CAMON

Le mag

ACTUS

Zéro cartable à remplir,
la mairie s'en charge ! 10

/01

Juin 2026

Une nouvelle majorité issue des dernières élections municipales est maintenant au travail depuis trois mois. Une dynamique s'est mise en place avec des axes forts, ceux sur lesquels nous nous étions engagés.

La communication qui passe par un nouveau bulletin municipal avec un changement de format. Nous souhaitons aussi entretenir avec vous un lien direct. D'ailleurs vous êtes nombreux à venir à notre rencontre et je vous en remercie, nous essaierons dans la mesure du possible de traiter toutes vos remarques d'amélioration. Nous continuerons régulièrement à aller avec les élus et les services municipaux échanger avec vous dans vos quartiers.

Je tiens aussi à remercier les quelques 600 camonois qui ont voté pour notre nouveau logo qui viendra compléter les armoiries de la ville et qui permettra d'identifier Camon comme la porte d'entrée des hortillonnages.

Parmi les autres priorités :

🟡 L'enfance :

La commune fournira dès la rentrée les fournitures scolaires aux 300 enfants fréquentant nos écoles. Cet été le nouveau groupe ados pourra bénéficier d'activités spécifiques avec l'ALSH.

🟡 Le cadre de vie est une autre de nos promesses :

Le parc nourricier du jardin des quelettes entame sa deuxième phase esquissant le projet plus vaste de la future trame verte.

Les travaux rue du Général de Gaulle se terminent permettant une liaison cyclable protégée, une route refaite et une meilleure gestion de l'eau afin de soulager l'avaloir au rond-point d'Intermarché.

J'ai pris un arrêté pour rendre obligatoire le port du casque pour les utilisateurs toujours plus nombreux de trottinettes électriques. Un groupe de réflexion sur la prévention et le cadrage de ces nouveaux usages a été mis en place.

Un travail est aussi en cours avec les maires d'Amiens, Rivery et la préfecture pour encadrer et réguler les usages sur le chemin de halage.

🟡 La vie culturelle :

La vie de la commune a aussi été marquée par le tournoi international U15 remporté avec brio par les jeunes de l'US Camon, par la fête des hortillonnages et par l'ouverture du festival des jardins. Tous ces rendez-vous font partie de notre patrimoine et tout comme nous sommes fiers de notre patrimoine naturel nous sommes fiers de notre patrimoine culturel.

Une représentation de théâtre hors les murs s'est déroulée sur la place, première d'une série qui marquera la nouvelle saison culturelle.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et rendez-vous à la rentrée pour un nouveau numéro de Camon le Mag.

Votre Maire,
Stéphane Telliez



Vu à Camon



Rando vélo METRO 39 organisée le 3 mai



Départ du trail de l'Hortillonne pour la fête des Hortillonnages le 30 mai



Opération Camon propre du 7 mars

Directeur de la publication : Stéphane TELLIEZ • Coordination éditoriale : Najib BAYOUMI et Stéphanie BOYENVAL • Conception graphique et mise en page : Grand Nord l'Agence • Impression : Groupe Sprint • Tirage : 2 400 exemplaires
Papier PEFC • Crédits photos : Ville de Camon • Dépôt légal : à parution



Concours de vélos fleuris et élection du plus beau Tillo, égérie de la prochaine fête des Hortillonnages du 31 mai



Cérémonie du 8 mai



Fanfare l'Hortillonne de Camon en représentation lors de la fête des Hortillonnages du 31 mai



Balade Féerique du samedi 30 mai pour la fête des Hortillonnages

ÉTAT-CIVIL



Naissances

Basile LANFLE
Ezekiel DELATTRE CHAKARIAN
Noah ANCELIN DUFOSSÉ
Simon HOUARD



Mariages

Franck DECAIX & Céline FICHEUX,
mariés le 14 février 2026
par Jean-Claude RENAUX

Christopher FRANÇOIS & Estelle VAN
OVERBEKE, mariés le 11 avril 2026
par Stéphane TELLIEZ

Matthieu ALISSE & Lucie NUGUES,
mariés le 18 avril 2026
par Stéphane TELLIEZ

Édouard ROVILLAIN & Audrey STOOP,
mariés le 24 avril 2026
par Ariane AUGUSTE

Maxime WALLON & Mathilde
DOUBLET, mariés le 23 mai 2026
par Stéphane TELLIEZ

Barnabé DA CRUZ & Cécile COUSINOU,
mariés le 29 mai 2026
par Ariane AUGUSTE

Jean-Jacques MANTEAU & Dany
MULTHALER, mariés le 6 juin 2026
par Stéphane TELLIEZ



Décès

Marcel DUPERREY
Paulette TÉTELIN, née VAQUETTE
Claude ROUSSEL
Joël ALLINCKX
Sylvie AUBERT
Marie-Agnès PRUDHOMME
Patrick MARCHAL
Michel BIZET
Michel OGER
Paul COURTIN
André GOUPIL
Frédéric GOURGUECHON
Françoise FASOLI, née LE BOUCHER
Patricia BALMER
Louissette JULES

Une nouvelle équipe au service de Camon !

Le dimanche 22 mars 2026 s'est tenu le conseil municipal d'installation de notre commune. Lors de cette séance solennelle, le Maire et les adjoints ont été officiellement élus, marquant le point de départ du mandat de la nouvelle équipe municipale.

Portée par une volonté d'action, de proximité et de dynamisme, cette équipe renouvelée et engagée s'est immédiatement mise au travail pour concrétiser les projets attendus par les Camonois et répondre aux défis de notre territoire. Découvrez la composition et les délégations de vos élus locaux :



Stéphane TELLIEZ

Maire

Les six **Adjoints au Maire**

Les adjoints épaulent le Maire au quotidien dans la mise en œuvre des politiques publiques à travers des pôles de compétences ciblées :



Ariane AUGUSTE

1^{re} adjointe

Espaces publics
et cadre de vie



Laurent ACCART

2^e adjoint

Projets structurants et
relations métropolitaines.
4^e vice-président d'Amiens
Métropole (mobilités, voirie
et secteur nord)



Laurence BRUXELLE

3^e adjointe

Animation locale et liens
intergénérationnels



Najib BAYOUMI

4^e adjoint

Lien social, concertation,
communication



Séverine LEGRAND

5^e adjointe

Environnement
et adaptations aux
enjeux climatiques



Robert CARPENTIER

6^e adjoint

Voiries, réseaux, marais,
sécurité du quotidien



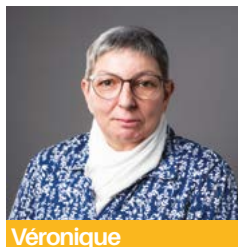
Juliette WESTLAND

Jeunesse, égalité, lutte contre les discriminations



Jean-Marc MORTEL

Vie associative



Véronique SCHLESSER-LELIEVRE

Fêtes et cérémonies

Les sept **Conseillers Municipaux Délégués**

Pour approfondir des thématiques essentielles à la vie quotidienne, sept conseillers municipaux se voient confier des délégations précises.



Pascal SÉNÉCHAL

Affaires culturelles



Juliette TOUTAIN

Santé, bien-être, activités physiques



Gilles BASTARD

Mobilités



Franck TOSOLINI

Insertion, participation citoyenne.



Nathalie NOISELIET

(Conseillère d'Amiens Métropole)



Nadine BILLION



Alain BOCQUILLON

Les sept **Conseillers Municipaux de la Majorité**

Pleinement engagés au sein des commissions thématiques et dans les différents groupes de travail, ils participent activement aux décisions du Conseil.



Rémi CARDON



Noé CANDRE



Stéphanie PATOUX



Ameline RAIMBEAUX

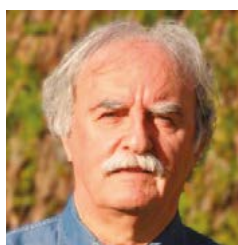


Sylvain MULLOT

(Conseiller d'Amiens Métropole)



Christine MORRIER



Jean-Pierre HADOUX

Les six **Conseillers Municipaux de l'Opposition**

Conformément aux principes démocratiques, l'opposition municipale participe au débat démocratique et à la vie de la commune.



Chantal CHEVALIER



Grégory LEMOINE



Lou TERLON-CORDE



Un budget **responsable** et **ambitieux** pour Camon !

Le mercredi 29 avril 2026, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Stéphane Telliez, afin de procéder au vote du Budget Primitif 2026 et à l'approbation des comptes de l'exercice précédent.

Marquée par la transparence et la prudence financière face à un contexte national incertain, cette étape budgétaire essentielle formalise la mise en œuvre des engagements de campagne de la nouvelle municipalité, tout en maintenant les taux d'imposition communaux inchangés.

1

Tenir nos engagements : la **gratuité des fournitures scolaires** pour tous

C'était un engagement phare de notre campagne électorale : favoriser le cadre de vie et la réussite de nos enfants tout en soutenant le pouvoir d'achat des familles camonoises. C'est désormais une réalité concrète inscrite au budget de fonctionnement. La commune a ainsi abondé le budget de l'article « fournitures scolaires » à hauteur de 15 000 € supplémentaires (portant l'effort total à près de 30 000 €) afin d'offrir la gratuité totale des fournitures scolaires à la rentrée. Au total, l'enveloppe globale allouée à l'enfance et à la jeunesse dépasse cette année les 55 000 € (incluant le mobilier et le matériel pour les écoles, la crèche et l'ALSH), confirmant que la jeunesse reste notre priorité absolue.

3

Une gestion **saine** et un désendettement **progressif**

Le Compte Financier Unique (CFU) présenté pour l'année 2025 a mis en lumière la solidité financière de Camon, dégagant un excédent de clôture de fonctionnement de +618 932,70 €. Cet excédent constitue une force majeure : il permet de dégager l'autofinancement nécessaire pour concrétiser nos projets futurs sans alourdir la dette. De plus, la commune continue de se désendetter de manière vertueuse. Deux emprunts historiques majeurs s'éteignent définitivement cette année : celui lié à la construction de la crèche et celui des ateliers municipaux. Cette faible dette confère à Camon une excellente signature auprès des banques et une vraie marge de manœuvre en cas de besoin futur.

2

Des **taux d'imposition inchangés** en 2026

Dans un souci de protection des contribuables camonois, la municipalité a fait le choix de la stabilité fiscale. Malgré l'augmentation des bases d'imposition fixée nationalement par la loi de Finances (+0,8 % liés à l'inflation), les taux communaux restent strictement gelés cette année.

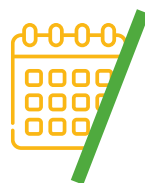
4

Les **chiffres clés** du budget 2026

Le budget général s'équilibre de façon rigoureuse :

- ▶ **Section de fonctionnement** : 4 559 310 € en dépenses et en recettes.
- ▶ **Section d'Investissement** : 3 849 273,99 € engagés pour transformer notre commune.

Pour faire face aux hausses du coût des carburants (+11 000 €) et à l'augmentation obligatoire des cotisations de retraite des fonctionnaires territoriaux (CNRACL), la municipalité a bâti un budget de prudence en optimisant les charges à caractère général. À titre d'exemple, la renégociation du marché d'électricité permet d'économiser 30 000 € cette année.



Un budget qui va de l'avant

Le budget 2026 de la commune de Camon a la chance de pouvoir se baser sur une structure assez solide. La bonne gestion de la municipalité précédente laisse ainsi des moyens financiers notables afin de débiter la mise en œuvre du programme municipal par la mise en place de mesures essentiellement tournées vers l'enfance et la mise en valeur de notre environnement.



Le budget d'une commune, comment ça fonctionne ?

Le budget d'une collectivité ne fonctionne pas comme celui d'un ménage pour plusieurs raisons :

- Il est constitué pour une année et réfléchit de façon pluriannuelle alors que la plupart des ménages réfléchissent leurs revenus et leurs dépenses de façon mensuelle.
- Il est constitué de deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

La section de fonctionnement regroupe les dépenses qui vont permettre à l'ensemble des services municipaux de vous rendre le service dont vous avez besoin. Elle est constituée donc principalement des dépenses de personnel (car une commune est avant tout constituée de ressources humaines), des dépenses à caractère général (ensemble des dépenses de fluides, de contrats, d'entretien, d'alimentation, de fournitures, d'assurances...), des charges de gestion (subventions aux associations et au CCAS, indemnités des élus...) et des intérêts de la dette.

Ces dépenses sont couvertes par des recettes telles que les produits de fiscalité, les dotations ou les recettes des services.

La section d'investissement regroupe quant à elle les dépenses de renouvellement et d'amélioration du patrimoine et des projets durables et structurants préparant l'avenir. Elle inclut également les remboursements du capital des emprunts.

Les recettes qui permettent le financement de ces dépenses sont les résultats positifs des années antérieures ce qu'on appelle communément l'autofinancement, les subventions, le fonds de compensation de la TVA, des recettes exceptionnelles comme les cessions de patrimoine et des emprunts si nécessaire.

- Les deux sections doivent être équilibrées en dépenses et en recettes.

Une commune ne peut pas voter son budget en déséquilibre et, contrairement à l'État, elle ne peut pas équilibrer sa section de fonctionnement avec de l'emprunt et ne peut pas être en déficit à la fin de l'exercice.

5

Investir pour l'avenir de Camon : les grands projets

Le budget d'investissement 2026 reflète notre ambition de moderniser nos infrastructures communales, de préserver l'environnement et d'améliorer la sécurité :

➤ Le Parc Nourricier (Tranche 1) :

Projet structurant pour la biodiversité et le cadre de vie, l'aménagement de cette première tranche représente un investissement de 1 030 000 € pour l'année 2026 (financé en grande partie par des subventions de l'État via le Fonds Vert, de la DSIL et du Conseil Départemental).

➤ Modernisation de nos écoles et bâtiments :

La municipalité engage 50 000 € pour moderniser le système de chauffage de la Mairie, et 41 500 € pour remplacer les chaudières de l'école de musique, de l'école primaire Paul Langevin et de la maternelle Jean Jaurès. Cette dernière bénéficiera également d'une remise à niveau complète de son sol et de son aire de jeux (21 500 €).

➤ Sécurité routière et préservation des sols :

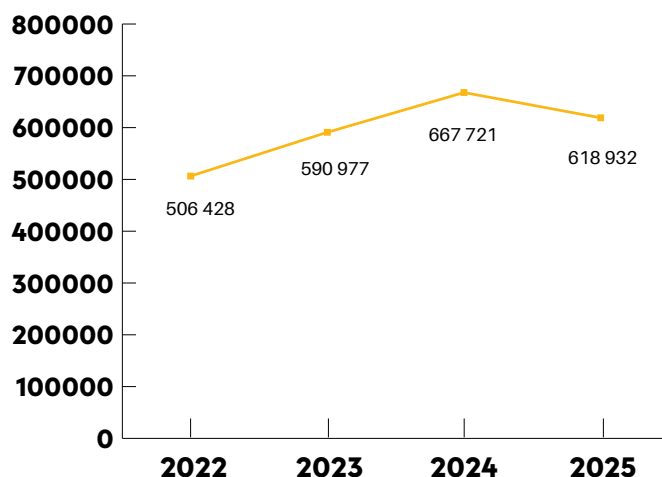
101 000 € sont dédiés aux travaux indispensables de stabilisation et de sécurisation du talus de la rue Henri Barbusse.

➤ Aménagement urbain et transition écologique :

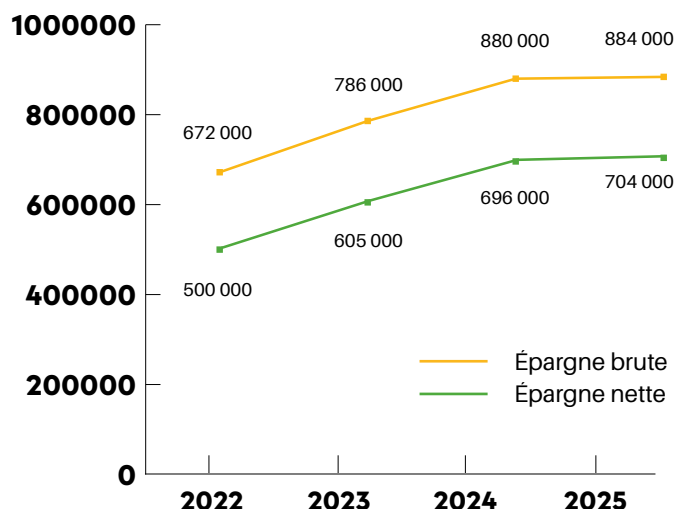
Une enveloppe de 300 000 € est actée pour l'acquisition stratégique de terrains (notamment rue Marius Petit pour la création de stationnements, ou pour l'extension du cimetière et la gestion des eaux pluviales). 10 000 € sont également débloqués pour initier la réflexion et l'étude globale de végétalisation de la place du Général Leclerc en concertation avec des professionnels.

➤ Une année 2025 dans la lignée des années précédentes

Comme chaque année, la commune doit dégager un excédent de fonctionnement pour, en partie, autofinancer ses investissements. L'année 2025 n'a pas fait exception à cette règle.



Les indicateurs de santé financière sont également bons car si la municipalité devait s'appuyer sur ses résultats d'épargne brute et nette pour recourir à l'emprunt ces prochaines années, ils sont stables et encourageants.



L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. L'épargne nette inclut le remboursement du capital des emprunts aux dépenses réelles. Ces indicateurs sont scrutés par les établissements bancaires lorsque la commune les sollicite.

➤ Un budget 2026 au service des premières mesures de la nouvelle municipalité

Grâce à ses bons résultats, la commune peut résolument se tourner vers l'avenir et la mise en place de nouvelles mesures principalement tournées vers l'enfance.

Le budget de la section de fonctionnement s'élève pour 2026, aussi bien en dépenses qu'en recettes, à **4 559 310,00 €**.

Le budget d'investissement s'élève pour l'année 2026 à **3 849 273,99 €**.



Par école

- 500 € de petits matériels
- 1 500 € de petits mobiliers
- 1 spectacle de Noël et 1 cadeau offert
- Le transport pour la piscine et la patinoire pris en charge



Par élève

- 40 € pour les petites fournitures
- 15 € de forfait culturel
- Une calculatrice demandée par le collège, 1 dictionnaire de poche français/anglais et deux livres pour les élèves de CM2
- 300 € pour la classe découverte des CM2



Sécurité des trottinettes et EDPM : le port du casque devient **obligatoire** à Camon !

Face à la multiplication des Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM) dans notre paysage urbain et dans la continuité des mesures fortes prises au sein de notre métropole, la municipalité de Camon renforce son arsenal de prévention pour protéger l'ensemble de ses usagers de la route.

Par arrêté municipal du 1^{er} juin 2026, le port d'un casque homologué est désormais obligatoire pour toute personne circulant sur un EDPM (trottinette électrique, gyroroue, hoverboard, skateboard électrique...) sur l'ensemble des voies et espaces publics de la commune.

Cette décision s'inscrit dans un contexte d'augmentation préoccupante de l'accidentalité liée à ces nouveaux modes de transport sur notre territoire métropolitain. Les blessures à la tête étant particulièrement graves lors des chutes ou des collisions, le port du casque constitue le premier rempart de sécurité. Tout comme la ville centre d'Amiens, Camon place la préservation des vies humaines au cœur de son action publique. Des campagnes d'information et des opérations de sensibilisation seront menées prochainement à destination des utilisateurs, et notamment des plus jeunes.

Au-delà de cette nouvelle obligation communale, l'utilisation de ces engins reste strictement encadrée par la réglementation nationale :

- 🔴 **Âge minimum** : La conduite d'un EDPM est strictement interdite aux mineurs de moins de 14 ans.
- 🔴 **Usage strictement personnel** : Il est formellement interdit de circuler à plusieurs sur un même engin.
- 🔴 **Vitesse maximale** : Votre engin ne doit pas être débridé et sa vitesse doit être limitée à 25 km/h.
- 🔴 **Lieu de circulation** : En agglomération, vous devez obligatoirement utiliser les pistes et bandes cyclables. À défaut, la circulation se fait sur les routes limitées à 50 km/h ou moins. La circulation sur les trottoirs est interdite (sauf si l'engin est tenu à la main, moteur éteint).
- 🔴 **Assurance** : Comme pour tout véhicule motorisé, la souscription à une assurance responsabilité civile spécifique pour votre EDPM est obligatoire.
- 🔴 **Prudence et vigilance** : Il est strictement interdit de porter des écouteurs, un casque audio ou d'utiliser un téléphone tenu en main. De même, les règles concernant l'alcoolémie et les stupéfiants s'appliquent de la même manière qu'en voiture.

Pour être en conformité à Camon, assurez-vous de posséder :



Un casque homologué (désormais obligatoire sur l'espace public de Camon).



Un système de freinage efficace et un avertisseur sonore.



Des feux de position avant et arrière ainsi que des dispositifs rétro réfléchissants (catadioptriques).



Un vêtement ou équipement rétro réfléchissant (gilet, brassard...) de nuit ou en cas de visibilité insuffisante.



Une immersion artistique au cœur de nos Hortillonnages

Le Festival international de jardins est de retour pour sa 17^e édition !

C'est avec grand plaisir que Monsieur le Maire, Stéphane Telliez, a participé à l'inauguration de cet événement majeur et a remercié l'équipe à l'origine de ce véritable musée à ciel ouvert qui met en valeur notre patrimoine naturel.

Du 22 mai au 11 octobre 2026, découvrez une cinquantaine de créations contemporaines réalisées par des paysagistes, architectes et plasticiens. Entre terre et eau, ce parcours artistique interroge avec sensibilité les enjeux environnementaux actuels : biodiversité, gestion de l'eau et changement climatique.

► Un tarif préférentiel pour les habitants de Camon

Les habitants de Camon bénéficient d'un tarif avantageux pour découvrir le parcours en barque (mai-juin et septembre-octobre) : 26 € la barque, de 1 à 6 personnes.

Pour en profiter, présentez un justificatif de domicile récent et une pièce d'identité.

► Réservation obligatoire :

festival@artetjardins-hdf.com

06 78 53 55 92

Au Port à fumier

Ne manquez pas cette belle occasion de partager un moment en famille ou entre amis !



Le parc nourricier

Véritable poumon vert de 5 ha en plein cœur de ville, le parc nourricier chemin des Quélettes a vocation à relier les quartiers

pavillonnaires et le centre-bourg voire les marais de Camon, mais aussi d'améliorer le cadre de vie, de favoriser le vivre-ensemble, mettre à disposition des jardins familiaux et renforcer les liens sociaux tout en protégeant la biodiversité. Telle est notre ambition. Cet espace sera partie intégrante de la trame verte que nous souhaitons mettre en place durant le mandat.

Les travaux se dérouleront en 3 phases de façon à perturber le moins possible les jardiniers qui seront exonérés du montant de la location durant cette période. La 1^{re} tranche de travaux, la plus longue et la plus spectaculaire, touche à sa fin. Le cheminement principal, les espaces publics sont en voie d'être terminés. Seule la plantation d'arbres le long du chemin se fera à l'automne afin d'optimiser la reprise des fruitiers.

En novembre 2026, la 2^e phase débutera du côté nord avec le redécoupage et l'aménagement des parcelles de jardins ouvriers.

En novembre 2027, la dernière phase terminera le chantier avec l'aménagement du côté sud.



Zéro cartable à remplir, la mairie s'en charge !

Comme promis pendant la campagne électorale, soucieuse de soulager le budget des familles et de donner la même chance de réussite à chacun, la municipalité offre toutes les fournitures scolaires d'usage. Toutefois, afin de respecter les goûts et la personnalité de chaque enfant, le choix du cartable, de la trousse et de l'agenda leur est entièrement laissé et cela sans supprimer les autres subventions.

Toutes les demandes de matériels d'investissement ont été adoptées par les élus pour 2026.



Tournoi international U15 de Camon : la coupe reste à la maison !

Les 23 et 24 mai derniers s'est tenue la 40^e édition du tournoi international U15 de l'US Camon.



Après une compétition exceptionnelle qui a fait vibrer sur les terrains de la ville de Camon tout au long du week-end, c'est avec une immense fierté que nous avons vu nos jeunes talents s'affronter dans un esprit de sportivité et de convivialité exemplaire. Un immense bravo aux joueurs de l'US Camon qui ont remporté la coupe cette année. Quelle fierté de voir nos couleurs portées si haut par cette belle génération !

Mais ce tournoi n'aurait pas été une telle réussite sans l'engagement de tous. Un grand merci aux équipes et aux joueurs venus de tous horizons, pour leur talent et leur fair-play, aux encadrants qui forment et accompagnent ces jeunes sportifs au quotidien, aux bénévoles, piliers indispensables de cet événement, qui ont œuvré sans relâche en coulisses et enfin, aux supporteurs venus nombreux pour mettre une ambiance incroyable au bord des terrains !

Félicitations à tous

pour ce superbe moment de partage autour de notre passion commune : le football. Vive le sport, vive Camon !

Nouvelle démarche de proximité



Vos élus viennent à votre rencontre !

Parce que le dialogue et la proximité sont au cœur des priorités municipales, les permanences d'élus de quartier ont été mises en place pour venir à votre rencontre, échanger sur votre quotidien, recueillir vos idées et évoquer les problématiques de votre quartier.

Les deux premières permanences, organisées place des Libertés et place de la Mairie, ont déjà réuni plus d'une centaine d'habitants venus dialoguer avec les membres du conseil municipal.

Merci pour la qualité de ces échanges, vos suggestions et votre implication dans la vie de notre commune. Ces rendez-vous de proximité sont essentiels pour construire ensemble le Camon de demain.



EN BREF !



Forum des Associations

Le rendez-vous incontournable du secteur associatif aura lieu le samedi 5 septembre 2026 de 10h à 18h, salle Louis Aragon. Vous cherchez à découvrir ou reprendre une activité (ou plusieurs) ? Ce forum a pour vocation de faire connaître la vie associative locale et de permettre aux habitants d'en découvrir la richesse. C'est grâce au rôle essentiel de tous les bénévoles qui mettent leur temps et leurs compétences au service de ces associations que cet important tissu peut vivre. Ils comptent sur vous.



Virades de l'espoir

Les Virades de l'espoir sont des manifestations solidaires et de loisirs destinées à collecter des fonds pour la lutte contre la mucoviscidose et à sensibiliser le public à cette maladie. Ouvertes à tous (enfants, parents, écoles, entreprises, collectivités et associations), elles ont pour credo : « Donner son souffle à ceux qui en manquent ». L'édition nationale 2026 se déroulera les 25, 26 et 27 septembre.



Dématérialisation des factures d'eau

La majorité des factures d'eau d'Amiens Métropole sont désormais transmises au Trésor public, qui les envoie aux usagers. Elles sont consultables et réglables sur votre espace « Mon espace finances publiques » (impot.gouv.fr), ainsi que sur amiens.fr/facture-eau.

Votre facture comprend une part fixe (abonnement) et une part variable liée à votre consommation. En cas de hausse inhabituelle sans changement de vos habitudes, pensez à vérifier l'absence de fuite sur votre installation.

À terme, vous pourrez choisir entre la réception par courrier ou la dématérialisation complète de vos factures.



Formations numériques pour tous

À partir de septembre



Objectif

- Gagner en autonomie dans vos démarches en ligne
- Acquérir les bases du numérique ou perfectionner ses usages
- Développer vos compétences pour vos projets personnels et professionnels

Parcours

- Débutant ou intermédiaire
- 10 ateliers / 30 h

Organisation

- Groupe de 6 à 10 personnes
- Ateliers dans les locaux du CCAS
- Évaluation avant et après la formation
- Attestation de compétences et badges remis en fin de parcours

Une réunion d'information collective et un questionnaire de prérequis permettront d'adapter le parcours à votre niveau.

➤ **Inscription** au CCAS au 03 22 49 65 72

UFC Que choisir

Réunion d'information collective animée par M. Erick Pasquier, vice-président de l'association UFC QUE CHOISIR Amiens Somme, afin de répondre à vos questions, vos interrogations sur différents thèmes qui seront abordés :

- Comment réaliser des économies d'énergie, le 10 septembre 2026
- Réussir ses travaux d'amélioration de son logement, le 12 novembre 2026

À 14h30 à la salle Gilbert Capron, rue Lucie Aubrac



NOS ACTIVITÉS



Atelier prévention des chutes et séances d'activités physiques adaptées

Tous les exercices sont adaptés aux capacités des personnes. Une personne se déplaçant avec une canne peut participer aux ateliers. Les séances débutent par un échauffement articulaire, debout ou sur une chaise afin de mobiliser toutes les articulations et de limiter les effets de l'arthrose, elles se terminent par des exercices d'assouplissement. Ces ateliers permettent de reprendre confiance et de lutter contre la peur de la chute.

Les séances sont animées par Martine :

- Le mercredi de 14h30 à 15h30, à la salle Guy Fleuret
- Ou le vendredi de 14h30 à 15h30, à la salle Gilbert Capron



Tricot & crochet : créer, apprendre et échanger

« À vos aiguilles », ce moment d'échanges sur les bonnes pratiques au thème du tricot et du crochet accueille aussi bien les débutant(e)s que les expérimenté(e)s. Christine et Jacqueline vous accompagnent dans votre ouvrage du début à la fin. Elles se rendent disponibles et sont d'une patience d'ange. Du matériel (cotons, aiguilles, revues et modèles) est mis à votre disposition, si besoin.

- Le mercredi et le vendredi de 9h à 12h, à la salle annexe (dans la cour de la Mairie)



Prévention des troubles de la mémoire et stimulation cognitive

Vous désirez entretenir votre mémoire ou présentez des difficultés de mémorisation. L'atelier mémoire est un moyen de réveiller et d'entretenir de façon ludique une capacité que l'on perd. Il permet des échanges et surtout de sortir de l'isolement.

Rejoignez-nous avec vos crayons et votre cahier !

Les séances sont animées par Jacky :

- Le lundi de 14h à 16h, à la salle Gilbert Capron rue Lucie Aubrac
- Ou le mardi de 14h à 16h, à la salle Annexe



Relaxation et bien-être par la sophrologie

La sophrologie est une technique de relaxation réalisée par un professionnel. Cette séance procure un état de sérénité recherché, de bien-être et elle favorise une meilleure connaissance de soi, le développement personnel et aide à mieux vivre.

Atelier dispensé par Anne Peycru, sophrologue depuis 2010 :

- Le mardi de 9h à 10h, à la salle Guy Fleuret rue des Déportés



Infos canicule

Les périodes de fortes chaleurs sont des facteurs de risques pour les plus fragiles.

Nous invitons dès à présent les seniors de plus de 65 ans, les personnes en situation de handicap à se faire recenser en cas de déclenchement d'une alerte canicule auprès du CCAS.

L'inscription sur le registre du CCAS permettra un contact régulier (téléphone, visite) lors du déclenchement de celui-ci.

N'hésitez pas à contacter Estelle et Delphine au CCAS pour vous inscrire sur la liste CANICULE au 03 22 49 65 72.



Repas à domicile

Le CCAS de Camon vous propose le service.

Actuellement, les repas sont réalisés par le CAT des Alençons avec des produits locaux en circuit court et cuisinés à Camon au Restaurant Scolaire au tarif de 6,45 € le plateau. Ils sont distribués du lundi au vendredi sauf les week-ends et les jours fériés.

Nous profitons de cette occasion pour saluer le départ à la retraite de Martine, agent du CCAS, qui assure la livraison des repas depuis 24 ans. Nous la remercions sincèrement pour toutes ces années de dévouement auprès des Camonois et lui souhaitons une très belle retraite.



Nutrition et alimentation équilibrée

Exemples d'ateliers : les bases d'une alimentation équilibrée, les enjeux d'une bonne hydratation, le petit-déjeuner idéal, le sucre sous toutes ses formes...

Atelier dispensé par Angélique Magnier, nutritionniste et diététicienne :

- Les jeudis 3, 10 et 17 septembre
- Les jeudis 1, 8, 15 et 22 octobre
- Les jeudis 5, 12, 19 et 26 novembre
- Les jeudis 3, 10 et 17 décembre

À la salle annexe (dans la cour de la Mairie), de 10h à 11h15



Atelier de prise de confiance en soi par la méditation

Apaiser son corps, son esprit et ses émotions, vivre l'instant présent avec des exercices de yoga, utilisation de différents supports (souffle, son, sensations corporelles, respiration) et avec des automassages.

Atelier dispensé par Anne Peycru, sophrologue depuis 2010 :

- Le jeudi de 11h à 12h, à la salle Guy Fleuret, rue des Déportés



Bowling : bouger, s'amuser et échanger

Le bowling se pratique facilement en famille, entre amis. Il permet de créer des moments de convivialité et de renforcer les liens sociaux. Que vous soyez expérimenté ou débutant, proche de la retraite ou retraité, venez jouer au bowling à votre rythme et profiter de ses bienfaits.

15 personnes par groupe :

- Le jeudi 16 juillet
- Les jeudis 6 et 20 août
- Les jeudis 3 et 17 septembre
- Les jeudis 1 et 15 octobre
- Les jeudis 5 et 19 novembre
- Le jeudi 3 décembre

Dès 14h au Rétro Bowling, route nationale, 80450 Camon

Toutes les activités proposées sont gratuites.

Merci de vous inscrire au 03 22 49 65 72 ou par mail : ccas@camon.fr



Ces financeurs soutiennent nos actions.

PERMANENCES

➤ Permanence « Relais Petite Enfance » Tous les lundis de 14h à 16h30

Anciennement appelé « Relais d'Assistante Maternelle », ce point de référence est une source d'information pour les parents et les assistantes maternelles sur l'ensemble des modes d'accueil, y compris la garde d'enfants à domicile. Ils ont pour but d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents, les assistantes maternelles et gardes à domicile.

➤ Permanence « Avocat »

Le 2^e mardi du mois de 16h à 17h

Vous êtes confronté à un problème et vous avez besoin de conseils juridiques ?

Vous pouvez consulter gratuitement un avocat au CCAS sur RDV. Il assure des consultations pour des personnes rencontrant un problème juridique et souhaitant bénéficier d'informations et de conseils juridiques gratuits.

➤ Permanence « Trésor Public »

Tous les mercredis de 14h à 17h

Un agent de la Direction Générale des Finances publiques d'Amiens se déplace pour répondre aux administrés sur les questions relatives aux impôts, vous accompagne sur la déclaration d'impôts et peut également enregistrer les paiements (uniquement par carte bancaire).

➤ Permanence « Mission Locale »

Tous les jeudis de 9h à 12h

La mission locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans et leur offre un suivi sur mesure pour les orienter vers des opportunités d'emploi et de formation adaptées à leurs profils et ambitions.

➤ Permanence « PMI »

Le service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental de la Somme. Ce service organise notamment des consultations et des actions médico-sociales de prévention et de suivi en faveur des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans, ainsi que des activités de planification familiale et d'éducation familiale. Sur rendez-vous au 03 60 03 48 50.

+ Pour vos démarches

- Des ordinateurs sont disponibles au CCAS pour faire vos démarches seul(e) ou accompagné(e).
- La borne numérique pour accéder aux différents sites : CPAM, CAF, France Travail, Finances Publiques et imprimer vos différentes attestations.



S'engager au
CCAS :

Recherche de bénévoles pour la distribution alimentaire

Vous avez quelques heures à offrir et l'envie d'aider les autres ?

Rejoignez notre équipe de bénévoles pour participer à la distribution alimentaire auprès des personnes en difficulté organisée par la banque alimentaire de la Somme.

➤ Missions possibles :

- Préparation des colis alimentaires
- Accueil et orientation des bénéficiaires
- Distribution des denrées
- Aide au rangement

➤ Informations :

Lieu : à la salle Louis Aragon
Jours / horaires : 2 à 3 mardis par mois de 9h à 12h
Contact : 03 22 49 65 72
ccas@camon.fr

Ensemble, partageons la solidarité !



Banque Alimentaire
de la Somme

Promouvoir la bientraitance auprès des seniors

Victime ou témoin de maltraitances envers une personne adulte vulnérable, âgée, en situation de handicap ou de précarité ? Depuis le 1^{er} mars 2026, le **3133**, ce numéro de téléphone est gratuit et accessible 7 jours sur 7, de 9h à 20h.

Devenez volontaire en Service Civique

Viens rejoindre l'équipe du CCAS de CAMON

Tu apprécies le contact avec les personnes âgées, tu as envie de leur donner le sourire et de contribuer à leur bien-être ? Tu es motivé(e) pour construire à leurs côtés des actions de convivialité basées sur le partage ? Cette mission est faite pour toi !

L'objectif de la mission est de lutter contre l'isolement des personnes âgées en soutenant les liens intergénérationnels entre les enfants et les seniors.

➤ Missions possibles :

- Réaliser des visites de convivialité auprès des seniors isolés ou en perte d'autonomie sur le territoire
- Créer et participer à l'animation avec les seniors,
- Créer des activités avec les enfants de la crèche « Les Caminoux ».

Pour tout renseignement, contactez le CCAS au 03 22 49 65 72.

Nouvel Air Pour Camon

Le 15 mars dernier, vous avez décidé de nous accorder votre confiance pour administrer notre commune durant les six prochaines années. Nous vous remercions pour cet acte fort et mesurons pleinement l'étendue de vos attentes. Nous adressons également nos félicitations républicaines aux six membres de l'opposition pour ce nouveau mandat.

L'ensemble des 21 élus Nouvel Air Pour Camon est pleinement mobilisé pour traduire en actions concrètes les engagements que nous avons pris durant la campagne. Et, dès les premiers jours du mandat, nous nous sommes attachés à les respecter.

Ainsi, nous avons pu vous convier aux premières permanences d'élus dans vos quartiers pour échanger directement avec vous sur les soucis que vous pouvez rencontrer au quotidien et sur les solutions que nous pouvons y apporter. Parce que le quotidien des Camonois est notre priorité, nous avons d'ores et déjà mis en place un système de traitement rigoureux pour répondre de manière efficace à vos demandes, tout en renforçant les actions pour maintenir notre commune propre et agréable à vivre.

De la même manière, vous avez été près de 600 à choisir le nouveau logo qui habille notre magazine. Nous vous en remercions. La visite du chantier du Parc nourricier, premier jalon de notre Trame verte, a été un autre moment fort de ce lien avec les habitants que nous voulons renforcer. Cette méthode porte ses fruits. À chaque fois, vous avez été très nombreuses et très nombreux à partager ces moments de démocratie participative que nous continuerons de multiplier. Comptez sur nous pour poursuivre cet élan en vous conviant régulièrement sur le terrain afin de vous informer des projets structurants de la commune et recueillir votre avis.

Ce dynamisme camonois se déploie aussi au-delà de nos frontières communales. L'élection de Laurent Accart en tant que 4^e vice-président d'Amiens Métropole, en charge des mobilités, des voiries et du secteur Nord, constitue un signal fort. C'est une opportunité majeure pour faire rayonner Camon au sein de l'agglomération amiénoise et peser concrètement sur les dossiers stratégiques qui impactent notre quotidien.

Le budget a également été l'occasion de voter le financement de premières mesures avancées durant la campagne. Évidemment, fidèles à nos engagements, nous avons choisi de nous inscrire dans la continuité de la saine gestion financière de notre ville avec un budget aussi responsable qu'ambitieux. Dès la rentrée scolaire de septembre, les fournitures scolaires des écoliers de Camon seront intégralement prises en charge par la municipalité. Nous avons également porté la prime de naissance à 200 euros et débloqué une enveloppe dédiée à la modernisation de nos écoles. Tout cela sans bousculer l'équilibre financier de la commune et sans augmentation des impôts. Il s'agit là d'actes forts en faveur de la jeunesse que nous souhaitons placer au cœur de notre action municipale.

Enfin, à l'approche de l'été, les festivités battent leur plein à Camon et témoignent de la convivialité retrouvée de notre commune. Le succès immense de la fête des Hortillonnages, tout comme la réussite des animations culturelles, à l'image de la pièce de théâtre en extérieur sur la place de la Mairie qui a réuni plus de 100 personnes, démontrent l'attractivité et la vitalité de notre cadre de vie. Et ce n'est pas fini : en plus de la diffusion des matchs de l'équipe de France au mondial, nous organisons une fête de la musique à Camon pour la première fois depuis bien longtemps !

Vous pouvez compter sur les élus Nouvel Air Pour Camon pour mener à bien les projets de la commune, rester à votre écoute et faire rayonner Camon !

Excellentes vacances et bel été à toutes et tous.

Camon avec vous

Pour la première fois depuis longtemps, six élu-es d'opposition siègent au Conseil municipal et défendent l'intérêt général avec transparence et détermination. Nous n'oublions pas que près de la moitié des électeurs nous ont fait confiance.

Lors du Conseil municipal du 29 avril le 1^{er} budget primitif de M. Telliez a été présenté. Le vote du budget est toujours un acte fort qui dessine le futur. Après des années de faibles investissements, la situation financière de la commune est confortable : l'excédent de fonctionnement atteint 818 932 € et l'investissement est excédentaire de 1 212 541 €. Ces marges financières nous offrent de belles capacités d'investissement pour réaliser des projets ambitieux durables et esthétiques... Nous y veillerons !

Certains engagements de campagne de «Nouvel'Air» figurent au budget :

- Une enveloppe de 2 000 € a été votée pour la prime naissance portée à 200 €. Cette nouvelle dépense est toutefois largement compensée par la suppression de la prime vélo (-9 200 €).
- La gratuité des fournitures scolaires est inscrite pour un montant de 15 000 €, ainsi qu'une première enveloppe de 10 000 € destinée à la végétalisation de la place du Général-Leclerc.

On peut néanmoins s'interroger sur les arbitrages. Ainsi, la gratuité des fournitures scolaires est notamment financée par une réduction d'autant des crédits d'entretien des voiries.

Quant à la végétalisation de la place, les 10 000€ budgétisés cette année sont bien loin des montants fixés dans le Programme Pluriannuel d'Investissement qui prévoyait 20 000 € en 2026 puis 22 000 € en 2027. Ce dossier nécessiterait pourtant une réflexion globale, en particulier sur l'urgence à instaurer une zone bleue pour pallier l'afflux d'usagers qui confondent place de la Mairie avec parking relais. Nos excédents budgétaires nous permettent de réaliser un très beau projet esthétique et structurant sur une vraie place de village que beaucoup de communes nous envient.

S'agissant du programme «Parc habité» dont 397 000 € sont déjà prévus au budget 2026 pour les premiers travaux de raccordement aux réseaux, nous considérons que le projet, dans sa forme actuelle, soulève trop d'interrogations. Peu d'informations nous sont délivrées alors que le projet a été confié à des investisseurs locaux plus habitués à créer des lotissements sans âme que des écoquartiers.

La transformation des jardins ouvriers des Quélettes en «Parc nourricier», nous paraît quant à lui bien trop minéral et éloigné de l'esprit convivial et bucolique attendu ; son coût n'en est pas moins astronomique : 2,18 millions d'euros !

Nous regrettons aussi que la «salle d'évolution sportive» n'ait pas été pensée comme un véritable équipement à partager avec les associations locales.

Enfin, dans le dossier Venise verte, la Cour administrative d'appel de Douai a reporté sa décision de 6 mois, pointant à nouveau des irrégularités. Mais la mairie campe toujours sur ses positions...

Très bonnes vacances à tous.

JUILLET

» Samedi 4 juillet - 17h

Concert : Hamada (Psych Rock)

Bibliothèque Ilse & Pierre Garnier

Dans le cadre de Live entre les livres, programme de concerts et ateliers musicaux gratuits du réseau des bibliothèques.

» Mercredi 8 juillet - 10h30

Atelier jeunesse : Simon le Superlapin

Bibliothèque Ilse & Pierre Garnier

Histoires, jeux de société et création d'un Superlapin articulé.

Pour les enfants de 3 à 5 ans.

Dans le cadre de la manifestation nationale Partir en Livre.

» Lundi 13 juillet - 22h

Retraite aux flambeaux

22h : rassemblement place de la mairie.

22h30 : départ du cortège accompagné par la fanfare

L'Hortillonne jusqu'à l'espace Gaston-Gambier pour le feu d'artifice.

» Mardi 14 juillet - 10h45

Fête nationale

Rassemblement place de la mairie.

Dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

» Mercredi 15 juillet - 10h

Amiens au temps des chevaliers

Histoire signée au Nymphéa, rue Jean-Moulin.

Pour les enfants de 0 à 3 ans.

Durée : 20 à 30 minutes.

Tarif : 5 € par enfant.

Animation proposée par Amiens Métropole Pays d'Art et d'Histoire et Le Nymphéa.

JUILLET - AOÛT

» Concours

« Éclats de lire en Somme »

Pour les jeunes de 10 à 16 ans.

Réalisez la critique de deux ouvrages parmi une sélection de dix livres pour les vacances.

À la clé : un chèque-lire de 10 €.

En partenariat avec la Bibliothèque départementale de la Somme.

AOÛT

» Vendredi 21 août - 14h30

À la découverte de Camon

Visite commentée et atelier collage.

Rendez-vous au croisement des rues Jean-Jaurès et Marius-Petit.

À partir de 6 ans et en famille.

Durée : 1h30 à 2h.

Tarif : 5 € par participant.

Réservations sur le site internet de la commune.

Animation proposée par Amiens Métropole Pays d'Art et d'Histoire et Le Nymphéa.

SEPTEMBRE

» Samedi 5 septembre - 10h à 18h

Forum des associations

Salle Louis-Aragon.

Découvrez la richesse du tissu associatif local

et les nombreuses activités proposées sur la commune.



» Du 25 au 27 septembre

Virades de l'Espoir

Week-end national de mobilisation et de solidarité au profit de la lutte contre la mucoviscidose.